

# Les autochtones Chipewyan menacent Shell Canada de poursuite

Mise à jour le mercredi 30 novembre 2011 à 17 h 30 HNE



Le chef de la communauté autochtone Chipewyan d'Athabasca, Allan Adam.

Le chef de la communauté autochtone Chipewyan d'Athabasca, dans le nord de l'Alberta, a présenté publiquement une mise en demeure contre Shell Canada.

Allan Adam accuse la pétrolière de ne pas avoir respecté une de leurs ententes en matière d'environnement. Selon le chef autochtone, la compagnie aurait refusé à deux reprises de remettre des fonds aux membres de cette Première nation pour qu'ils développent leur propre programme de surveillance environnemental.

M. Adam reproche également à la pétrolière de ne pas avoir tenu ses engagements en lien avec des projets d'exploitation des sables bitumineux qui sont en cours sur le territoire des Chipewyan.

Dans la mise en demeure présentée mercredi, la communauté autochtone donne 20 jours à Shell Canada pour répondre, sans quoi des actions légales seront entreprises contre la compagnie.

M. Adam a aussi déclaré qu'il pourrait essayer de bloquer les projets futurs de Shell Canada sur son territoire, dont un projet prévu dans le secteur de la rivière Pierre.

De son côté, la pétrolière affirme qu'elle a déjà investi 200 millions de dollars dans la communauté au cours des cinq dernières années. Le vice-président de l'entreprise, John Broadhurst, ajoute que des discussions sont en cours avec la communauté.

Shell Canada n'a cependant pas encore décidé quelles seront les actions qu'elle entreprendra pour répondre à la mise en demeure.

En août dernier, une [entente a été conclue](#) entre un médecin de la région de Fort Chipewyan et le gouvernement provincial pour mener une étude sur la santé des habitants autochtones situées en aval des sites d'exploitation des sables bitumineux.